

Paris, le 15 avril 2026 : la Chimie s'engage dans la démarche Achats Responsables France Chimie et 30 entreprises ont signé la charte RFAR



Les signataires de la charte RFAR - © Franck Guyomard

Après avoir publié un guide pratique à destination de ses adhérents (« Achats Responsables : bonnes pratiques et recommandations pour l'industrie chimique »), France Chimie a souhaité renforcer l'engagement du secteur dans cette démarche.

A l'occasion de son Assemblée Générale 2026, le 15 avril dernier, la fédération et un premier groupe d'adhérents – composé de 29 entreprises – ont signé la charte RFAR (Relation Fournisseur Achats Responsables) en présence de représentants de la Médiation des Entreprises et du Conseil National des Achats. Cette démarche constitue un nouvel engagement du secteur sur cette fonction clé que sont les Achats, et plus largement la fonction Supply Chain.

Une démarche d'amélioration continue

Au travers de la charte, la Médiation des Entreprises et le Conseil National des Achats ont identifié 10 recommandations permettant aux signataires de s'engager avec leurs fournisseurs dans une démarche d'amélioration continue, et d'établir un plan de progrès pluriannuel regroupant les actions sur lesquelles elles souhaitent progresser. France Chimie poursuivra ses démarches de promotion de la charte RFAR auprès de ses adhérents afin d'en généraliser progressivement la signature par ses adhérents.

Les premières entreprises de la Chimie signataires sont : Adionics, AIR LIQUIDE France Industries, ARKEMA, Armor, Ascotec, AXPLORA, BEFESA, Chimex/Novéal, Chimirec Groupe, CMS High Tech, DSM Firmenich, EURENCO, HUMENS, Interor, Isaltis/Bernardy, KEM One, MICHELIN, Minafin, Orano, ORRION Chemicals,

PalcHEM, Sanofi, SNCZ, SNF, SOCOMORE, SOLVAY, Steverlynck, TECHNIMA, TOTAL ENERGIES.

Le label RSE Chimie, une démarche reconnue par la filière

L'un des 10 engagements de la charte RFAR est « d'intégrer les problématiques de responsabilité environnementale et sociétale » dans son acte d'achats. Dans ce cadre, France Chimie invite les entreprises signataires de la charte RFAR à prendre en compte le Label RSE Chimie, gage d'une démarche RSE reconnue par la filière, dans leurs politiques de sélection des fournisseurs.

Lancé en mars 2026, le label RSE Chimie est dédié aux entreprises de la chimie souhaitant structurer et valoriser leur démarche de responsabilité sur les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux. Développé par France Chimie, en partenariat avec AFNOR Certification, il repose sur un référentiel métier spécifique aligné sur l'ISO 26000, fondé sur Responsable Care®, tout en allant au-delà, avec un renforcement du volet social/sociétal et 8 critères incontournables. Un processus de labellisation robuste s'appuie sur une évaluation réalisée sur site par AFNOR Certification.

A découvrir plus en détails, très prochainement dans une nouvelle édition de La Gazette du Laboratoire !

Pour en savoir plus : www.francechimie.fr